

AVIS AU PUBLIC

Ville de PAU

**Opération de restauration immobilière n°4
portant sur dix-sept immeubles du centre ville**

Le public est informé qu'en application de l'arrêté préfectoral du 1^{er} août 2017, il sera procédé à une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique du programme de travaux n°4 de restauration immobilière portant sur dix-sept immeubles situés dans le centre ville de Pau .

Le dossier avec le registre annexé seront déposés à la mairie de Pau.

Du lundi 4 septembre 2017 au vendredi 22 septembre 2017 inclus, le public pourra en prendre connaissance et consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet, aux jours et heures d'ouverture de la mairie ou les adresser, par écrit, au commissaire enquêteur, à la mairie.

M. Yvon FOUCAUD, ingénieur en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur assurera des permanences pour recevoir les observations du public, à la mairie de Pau les :

lundi 4 septembre 2017 de 9 heures à 12 heures ;

jeudi 14 septembre 2017 de 14 heures à 17 heures ;

vendredi 22 septembre 2017 de 14 heures à 17 heures ;

Dans un délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur rendra ses conclusions.

Toute personne concernée pourra demander au préfet communication de ces conclusions en s'adressant à la préfecture des Pyrénées-atlantiques – DRCL – pôle aménagement de l'espace – 64021 Pau cedex.

Fait à Pau, le 1^{er} août 2017

Le préfet,

Pour le préfet et par délégation,

Le sous-préfet, directeur de cabinet,

Michel GOURIOU